



USPEG Section Montagne – Club affilié FSGT

Marseille, le 7 septembre 2026

Chers adhérent(e)s et futurs adhérent(e)s,

L'USPEG section Montagne, vous souhaite une bonne reprise pour la saison 2026-2027. Nos animateurs vous promettent à nouveau de vivre, au travers des activités du club, **randonnée pédestre, randonnée à ski, randonnée raquettes, canyoning, escalade, via ferrata, alpinisme ...**, de belles aventures et bons moments.

Pour les renouvellements, la licence en cours, 2025-2026 reste valable uniquement jusqu'à fin septembre.

A noter, l'adhésion est saisie par défaut avec l'assurance de base, qui comprend l'assurance ski de piste (voir brochures assurance n° 8 et 8 bis).

1. Dossier d'inscription : les documents à fournir de façon obligatoire

- Les différents documents mentionnés sont tous accessibles sur le site et identifiés par un numéro d'ordre rappelé ci-après, ce courrier étant le document n°1.
- Une **fiche d'inscription** (n°3, n°4 ou n°5) par adhérent (Adulte, mineur, enfant – **Fiches distinctes**) à compléter.
- **L'attestation** (n°7) qui atteste que vous avez répondu NON à TOUTES les questions du QS. Dans ce cas pas de certificat médical à fournir.
 - Le **questionnaire de santé** (QS) n°6 que vous devez renseigner et garder. Il vous sert de guide pour savoir si vous devez fournir un certificat médical.
- Un **virement du montant de votre cotisation** (adhésion + licence + assurance). Un seul virement pour plusieurs inscriptions (famille, couple, ...) est préconisé. Le RIB du club est envoyé sur le fil de discussion WhatsApp USPEG montagne ou peut être transmis à la demande.
 - Possibilité de payer par chèque bancaire correspondant au montant de votre cotisation (adhésion + licence + assurance). Un seul chèque pour plusieurs inscriptions (famille, couple, ...) est préconisé.

LE DOSSIER COMPLET DEVRA ETRE ADRESSE A :

m.ieu@live.fr – (@dresse mail de Martine) pour les dossiers numériques **OU**

Martine BOURDIEU – 33 Avenue du 24 Avril 1915 – Les Mouettes Bât. C – 13012 MARSEILLE (cas dossier papier)

EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET NOUS NE POURRONS SAISIR VOTRE LICENCE

PRIVILEGIEZ L'ENVOI SOUS FORME ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET PAIEMENT PAR VIREMENT
(sans obligation)

2. Les documents fournis à titre d'information et inscription sur le site

En mode PDF – A remplir en ligne et envoyer au format PDF.

- Ce courrier identifié (n°1) est à consulter au préalable pour connaître les conditions d'inscription et pièces à fournir.
- Le barème des cotisations 2026-2027 (n°2).
- Les fiches d'inscriptions adulte et mineur (n°3, n°4 ou n°5 - Version numérique)
- Le Questionnaire Santé (QS – n°6 – Version numérique)
- L'attestation qui détermine si un certificat est à produire ou pas (n°7 – Version numérique).
- La notice d'information FSGT – (n°8 et 8 bis sous format dépliant)

3. Fonctionnement 2026-2027

- Location de matériel pour les sorties programme : Kit Raquettes à neige; Kit sécurité (Pelle, sonde, DVA); Kit canyon; Etc. 5€/kit, par sortie pour les adhérents, par jour pour les extérieurs (avec licence découverte à ajouter)... **Location à titre individuel : 10 € la semaine**
- La Licence Famille : Voir tarifs (s'adresser aux responsables de la section en cas de question).
- Les jeunes et enfants (mineurs < 18 ans) ne payent pas d'adhésion club.

A bientôt pour un plaisir intense et partagé au travers de nos activités.

Amitiés sportives à toutes et tous.

Philippe AZEMA
Trésorier - USPEG Section montagne